

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

\*\*\*\*\*

**PRESENTS :** M Demarest H. –Mr Legrain H.- Mr Ténnot F. - Mr Sendron J-M.  
- Mme Patin R. - Mme Liénard I. -- Mr Bibaut F. – Mr Eeckhout V.- Mme Goudeaux V.-

**Absente excusée:** Mme Blondeaux Aline

**Absent ayant donné pouvoir :** Mr Facheaux Patrick

**Absent:** Néant

**Secrétaire :** Mme Patin R.

## **PRESENTATION DE LA FERME PHOTOVOLTAÏQUE**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'entreprise LUXEL SAS a fait part d'un projet de développement d'une centrale photovoltaïque sur à la carrière d'Annois.

Monsieur LEMENU Geoffrey est venu en Mairie d'Annois et, a exposé au Conseil Municipal le projet de l'installation sur l'ancienne sablière d'Annois.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré a voté à l'unanimité le projet.

## **PRESENTATION PROJET 1 MILLION D'ARBRES**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le projet 1 MILLIONS D'ARBRES dont le but consiste à préserver la biodiversité, à la plantation d'arbres endémiques et à lutter contre les effets climatiques.

Lieu de plantation :

Arbres place du village

Vergers conservatoire petit arboretum et grande pelouse

Le sous-bois jardin de la Mairie et de l'ancienne école

Accotements de la rue Principale (rue de La Mairie)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le projet.

## **DEVIS PLANTATION ARBRES DOMAINE COMMUNALE 1 MILLION D'ARBRES**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la Pépinière Lequeux 02760 Francilly-Selency dans le cadre du projet 1 MILLION D'ARBRES EN HAUTS DE FRANCE :

Arbres place du village

Vergers conservatoire petit arboretum et grande pelouse

Le sous-bois jardin de la Mairie et de l'ancienne école

Accotements de la rue Principale (rue de La Mairie)

Divers

<b>Montant total de fourniture d'arbres et divers total HT</b>	<b>4061.10</b>
TVA 10%	375.09
TVA 20%	62.04
<b>TOTAL TTC</b>	<b>4498.23</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION HDF PROJET 1 MILLION D'ARBRES**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'une prise en charge à la hauteur de 90% des plants et fournitures sera appliquée par les HAUTS DE FRANCE concernant le projet 1 MILLIONS D'ARBRES en HAUTS DE France.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la prise en charge à la hauteur de 90%.

## **CHARTRE DE L'ELU LOCAL**

Monsieur Le Maire expose et présente la charte de l'Elu Local dans le cadre de ses fonctions durant son mandat.

Les adjoints au Maire ainsi que le Membres de Conseil Municipal prennent connaissance de la Charte et appose leur signature.

## **DELIBERATION DUREE, ANNUITEE ET ANNEE DE DEBUT D'AMOTISSEMENT CONCERNANT LES RADARS PEDAGOGIQUES**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal d'acter la durée, l'annuité et l'année de début d'amortissement des radars pédagogiques.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'acter la durée d'amortissement sur 10 ans, pour une annuité de 631.36€, avec un début d'amortissement pour l'année 2020.

## DECISION MODIFICATIVE POUR OUVERTURE DES CREDITS COMPLEMENTAIRES DES RADARS PEDAGOGIQUES

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de prendre une décision modificative concernant l'acquisition des deux radars pédagogiques afin d'ouvrir des crédits complémentaires aux chapitre 040 (en recette d'investissement) et 042 (en dépense de fonctionnement) du montant de l'annuité voté et 0.02€ correspondant à une différence d'amortissement.

### Fonctionnement Dépenses

Compte 615221 chapitre 011 - 631.34  
Compte 681 chapitre 042 + 631.34

### Section investissement Dépenses

Compte 212 + 631.34

### Section Recette d'investissement chapitre 040

Compte 280412 + 631.34

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la décision modificative n°1/2020

## DEVIS DIVERS TRAVAUX DE REHABILITATION LOGEMENT COMMUNAL 6 RUE DE LA MAIRIE

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les devis de réhabilitation du logement communal 6 rue de la Mairie.

Présentation des devis :

### ELECTRICITE COQUELET AMBELLOUIS

**Rénovation de l'installation électrique** sous moulure plastique blanche avec accessoires, mécanismes hager serie ateha

Montant total des travaux HT : 10 160,00 € 11 176,00€ TTC

### SARL RENO M.A

#### **Travaux sanitaire, plomberie**

Reprise des alimentations eau, fourniture et pose de meubles sanitaires divers, robinetterie, chauffe-eau, accessoires

Montant des travaux HT : 4995,36 € 5 494,90€ TTC

### SARL RENO M.A

#### **Travaux chauffage**

Fourniture et pose de radiateurs, accessoires, modification du réseau de chauffage.

Montant des travaux HT : 2718.10 € 2 989.91€ TTC

### SARL RENO M.A

#### **Travaux d'isolation**

Isolation des murs périphériques, isolation des plafonds des diverses pièces, fourniture et pose des matériaux, accessoires

Montant des travaux HT : 20 819.41 € 21 964.48 € TTC

### PF-FERMETURE

#### **Travaux d'isolation**

Isolation des murs périphériques, isolation des plafonds des diverses pièces, fourniture et pose des matériaux, accessoires

Montant des travaux HT : 22 404,00 € 23 636.22 € TTC

### PF-FERMETURE

#### **Peinture**

Fourniture et pose travaux enduits, parquets flottants, aménagement de placards, laine de verre

Montant des travaux HT : 14 792.54 € 16 271.79 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer les travaux d'isolation à PF-FERMETURE, et vote à l'unanimité les devis des travaux des divers entreprises ci-dessus.

## DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION DETR ET API LOGEMENT 6 RUE DE LA MAIRIE

Le conseil Municipal de la Commune d'Annois, sollicite une subvention au titre de l'API (région) concernant les travaux de réhabilitation du logement communal 6 rue de la Mairie

**Travaux :** Electricité, sanitaire, plomberie, chauffage, isolation, peinture

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Le Conseil Municipal de la Commune d'Annois, sollicite une subvention au titre de la DETR (dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux) concernant les travaux de réhabilitation du logement communal 6 rue de la Mairie

**Travaux :** Electricité, sanitaire, plomberie, chauffage, isolation, peinture

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## DELIBERATION FRAIS KILOMETRIQUE MME LEPREUX CECILE ADJOINT ADMINISTRATIF

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que l'adjoint administratif est amené à utiliser occasionnellement son véhicule personnel pour des déplacements de service communal.

Il indique que le régime de remboursement des frais de déplacement des agents communaux a été fixé par l'arrêté du 26/08/2008 modifiant l'arrêté du 3/07/2006 fixant les taux des indemnités kilométriques.

Le Conseil Municipal, après délibéré, décide à l'unanimité d'allouer à Mme Lepreux Cécile, adjoint administratif, une indemnité kilométrique suivant le tarif en vigueur.

Cette indemnité sera payable sur production d'un état des frais de déplacement certifié par Le Maire.

La dépense correspondante sera prélevée à l'article 625 du budget Communal

### **PRIME COVID EN FAVEUR DE MR MACAIGNE JEAN MARC**

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal décide d'octroyer une prime exceptionnelle COVID en faveur de Monsieur Macaigne Jean Marc Adjoint Technique, pour sa présence lors du confinement dû à la crise sanitaire COVID19.

Cette prime exceptionnelle d'un montant brut de 600€ sera versée au salaire d'octobre 2020.

### **MODIFICATION D'ORDRE DES 3 SUPPLEANTS AUX ELECTIONS SENATORIALES**

Suite aux élections sénatoriales et aux décisions du Tribunal, l'ordre des suppléants a été modifié comme suit :

1<sup>er</sup> suppléant : Madame Patin Rachel

2<sup>ème</sup> suppléant : Monsieur Legrain Hervé

3<sup>ème</sup> suppléant : Monsieur Eeckhout Victor

Le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité.

### **DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION DE CONTROLE DES ELECTIONS**

Monsieur le Maire expose une demande préfectorale quant à la proposition d'un membre du Conseil Municipal à la Commission de contrôle des Elections

- Madame Patin Rachel se propose à la Commission de Contrôle des Elections.

Le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité.

### **PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE PISCINE ET FOURNITURES SCOLAIRE**

Monsieur Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal, le décompte des frais de participation de la Commune d'ANNOIS pour la fréquentation de l'école de FLAVY LE MARTEL : 21 élèves

- FOURNITURE SCOLAIRES : 45,73€ x 21 = 960,33 €

- PISCINE :

8 séances + frais de transport = 31,76 €

Total = 992.09 €

Vote à l'unanimité

### **RECEPTION, ORGANISATION, CEREMONIE DE L'ANCIEN MAIRE, MR TELATYNSKI RICHARD**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que suite à l'engagement au service de la Commune de Mr TELATYNSKI Richard en qualité de Maire durant 25 ans, une Réception sera organisée le Samedi 19 septembre 2020 à 11 h 00.

- Un budget sera dégagé pour tous les frais relatifs à cette organisation sur le compte N°625 Réceptions

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

